

**Révision systématique
du genre *Parachanna* Teugels et Daget
1984 (Pisces : Channidae)**

Clément A. BONOU (1) et Guy G. TEUGELS (2)

RÉSUMÉ

Le genre *Parachanna* a été révisé à partir de caractères morphologiques de 245 exemplaires, y compris les spécimens types de toutes les espèces nominales. Trois espèces valides, *Parachanna obscura*, *P. insignis* et *P. africana* ont été retenues. Une clé de détermination ainsi que des descriptions détaillées comprenant des données sur la distribution géographique et la biologie sont fournies pour chaque espèce.

MOTS-CLÉS : Poissons — Channidae — *Parachanna* — Systématique — Afrique.

SUMMARY

A SYSTEMATIC REVISION OF THE GENUS *Parachanna* TEUGELS & DAGET, 1984 (PISCES: CHANNIDAE)

The genus *Parachanna* has been revised examining the morphology of 245 specimens, including the types of all nominal species. Three species are recognized as valid: *Parachanna obscura*, *P. insignis* and *P. africana*. Detailed descriptions with data on the geographical distribution and the biology are given for each species.

KEY WORDS : Fishes — Channidae — *Parachanna* — Systematics — Africa.

INTRODUCTION

Les Channidae (antérieurement Ophicephalidae) constituent une famille de poissons d'eau douce présente en Afrique et en Asie.

Les Channidae de l'Afrique ont été désignés récemment (TEUGELS et DAGET, 1984) sous le nom générique de *Parachanna* en remplacement du nom *Parophiocephalus* Senna, 1924 qui était un nomen praeoccupatum attribué à un genre asiatique d'Anabantidae par ПОРТА (1905).

Trois espèces nominales ont été assignées à ce genre. Deux d'entre elles, *Parachanna obscura* (GÜNTHER, 1861) et *P. insignis* (SAUVAGE, 1884) ont déjà fait l'objet d'une étude comparative et se sont révélées bien distinctes (TEUGELS et DAGET, *l.c.*). La troisième espèce *P. africana* (STEINDACHNER, 1879) n'avait jamais été étudiée de manière approfondie; aussi une révision du genre s'est-elle avérée nécessaire pour obtenir une nouvelle clé de détermination et des descriptions détaillées pour chaque espèce.

(1) Stagiaire ORSTOM, Institut National Polytechnique, Toulouse, France. Adresse actuelle: Centre de Recherches Océanographiques, Abidjan, Côte d'Ivoire.

(2) Muséum National d'Histoire Naturelle, Laboratoire d'Ichtyologie Générale et Appliquée, 43, rue Cuvier, 75231 Paris, France. A qui toute correspondance devra être adressée.

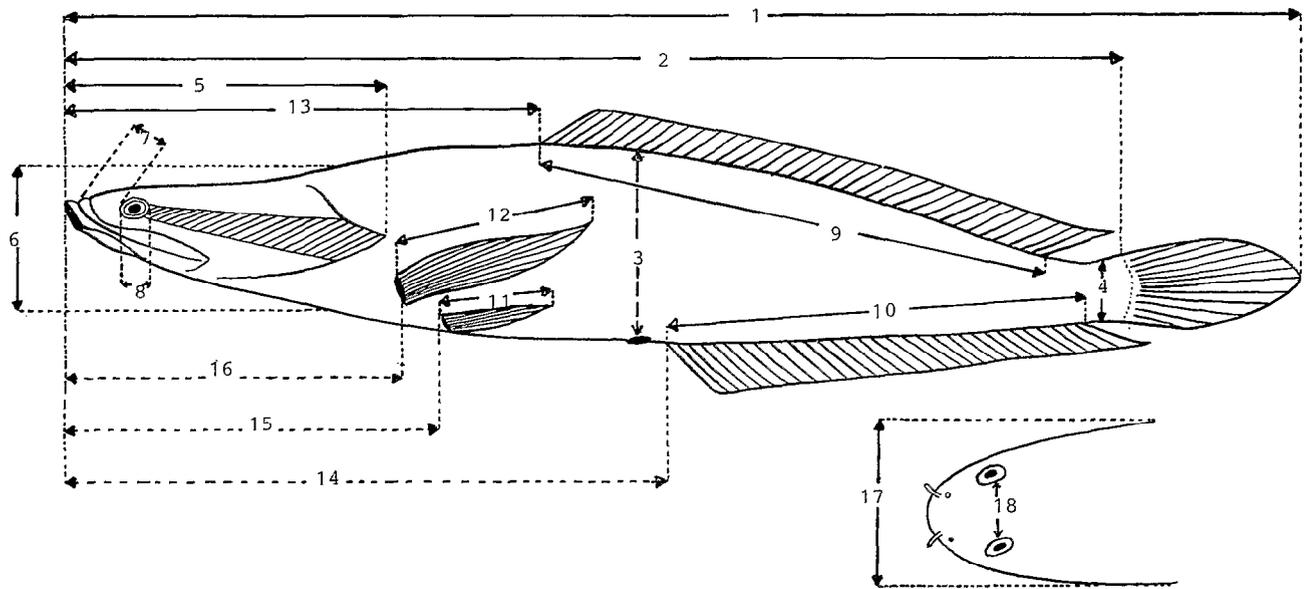


FIG. 1. — Schémas montrant les différentes mensurations effectuées. 1 : Longueur Totale (LT); 2 : Longueur Standard (LS); 3 : Hauteur maximale du corps; 4 : Hauteur minimale du corps; 5 : Longueur de la tête (Ltête); 6 : Hauteur de la tête; 7 : Longueur du museau; 8 : Diamètre de l'œil; 9 : Longueur de la dorsale (Ldors); 10 : Longueur de l'anale (Lanale); 11 : Longueur de la pelvienne (Lpelv); 12 : Longueur de la pectorale; 13 : Distance prédorsale (Dist.prédors.); 14 : Distance préanale (Dist. préan.); 15 : Distance prépelvienne (Dist.prépelv.); 16 : Distance prépectorale (Dist.prépect.); 17 : Largeur de la tête; 18 : Distance interorbitaire

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Ce travail a porté sur 245 spécimens de Channidae provenant de diverses régions de l'Afrique et mis en collections au Muséum National d'Histoire Naturelle (M.N.H.N.) à Paris (France), au Musée Royal de l'Afrique Centrale (M.R.A.C.) à Tervuren (Belgique), au British Museum (Natural History) (B.M.N.H.) à Londres (Angleterre) et au Staatliches Museum für Naturkunde à Stuttgart (République Allemagne Fédérale). La liste complète des spécimens examinés est donnée à la suite de la description détaillée de chaque espèce.

Pour chaque spécimen, plusieurs mesures ont été effectuées; quelques-unes sont illustrées dans la figure 1. Différents comptages ont été effectués sur chaque exemplaire à savoir le nombre de branchiospines sur la totalité du premier arc branchial; le nombre de rayons à la dorsale, à l'anale, à la pelvienne et à la pectorale; le nombre d'écaillés entre la base de la dorsale et la ligne latérale (l'écaillé perforée par la ligne latérale n'est pas incluse); le nombre d'écaillés entre la ligne latérale (écaillé perforée non incluse) et la pelvienne (au milieu des deux pelviennes et en avant de leur base); le nombre d'écaillés sur la ligne latérale;

le nombre d'écaillés sur la tête (entre l'extrémité postérieure de l'œil et l'extrémité postérieure de l'opercule).

Les données obtenues ont été soumises à une analyse statistique.

RÉSULTATS

GENRE *PARACHANNA* TEUGELS ET DAGET, 1984

ESPÈCE-TYPE : *Ophiocephalus obscurus* Günther, 1864 par désignation originale.

SYNONYMES ET CITATIONS : *Channa* Scopoli, 1777 (part.). *Ophicephalus* Bloch, 1794 (part.). *Parophiocephalus* Senna, 1924 (nomen praeoccupatum).

DESCRIPTION DU GENRE : les poissons du genre *Parachanna* sont caractérisés par un corps allongé, subcylindrique, recouvert d'écaillés de taille moyenne ou petite, généralement cycloïdes. La tête est déprimée en avant, recouverte d'écaillés plus grandes également cycloïdes et symétriques sur la face supérieure. Les yeux sont latéraux. Deux narines se trouvent de chaque côté du museau; les narines antérieures sont prolongées en tubes. Les ouïes sont largement ouvertes et les opercules ne présentent

aucune épine. La bouche est grande et protractile, bordée seulement par des prémaxillaires et garnie de dents coniques, à base cordiforme, souvent entremêlées de canines sur la mâchoire inférieure. Les palatins et le vomer sont dentés. Les maxillaires, élargis postérieurement, portent également des dents.

Les nageoires dorsale et anale sont très allongées, multirayonnées (rayons mous), sans épines et indépendantes de la caudale. Les pelviennes sont entièrement molles, à six rayons dont l'externe est simple; elles sont subabdominales et très rapprochées des pectorales qui ont une insertion basse. La caudale est arrondie; le pédoncule caudal est court.

La ligne latérale est unique et complète, mais parfois interrompue vers la partie inférieure ou incurvée de façon abrupte. La vessie gazeuse est très allongée et bifide postérieurement.

Ces poissons possèdent un organe de respiration accessoire leur permettant l'utilisation de l'air atmosphérique; il consiste en une paire de cavités suprabranchiales prolongées par les diverticules pharyngiens. Ceux-ci s'ouvrent dans la partie antérieure du pharynx et déversent dans les veines cardinales antérieures le sang qui s'est hématosé en traversant leur paroi épithéliale riche en vaisseaux sanguins.

La distinction entre ce genre et les genres asiatiques de Channidae se fait par l'absence d'apophyse lamellaire au premier épibranchial et à l'hyomandibulaire pour soutenir les diverticules pharyngiens. Une comparaison détaillée des différents genres de Channidae, en vue d'obtenir une idée de leur phylogénie, est actuellement en cours.

DISTRIBUTION : les espèces du genre *Parachanna* vivent dans les eaux douces tropicales de l'Afrique. Elles sont représentées dans l'Afrique de l'Ouest mais n'existent ni en Afrique Orientale, ni dans le bassin du Nil inférieur et moyen. Néanmoins on les rencontre dans le cours supérieur du Nil Blanc, dans le bassin tchadien et dans le bassin du Zaïre. Ces poissons manquent en Afrique du Sud.

CLÉ DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

- 1.a. 19 à 24 écailles en ligne transversale..... 2
 b. 25 à 33 écailles en ligne transversale; 73 à 86 écailles sur la ligne latérale; 40 à 44 rayons à la dorsale; 27 à 31 rayons à l'anale..... *Parachanna insignis*
- 2.a. 65 à 78 écailles sur la ligne latérale; 39 à 45 rayons à la dorsale; 26 à 32 rayons à l'anale... *Parachanna obscura*
 b. 73 à 83 écailles sur la ligne latérale; 45 à 48 rayons à la dorsale; 32 à 35 rayons à l'anale... *Parachanna africana*

LES ESPÈCES VALIDES DU GENRE *Parachanna*

Parachanna insignis (Sauvage, 1884)

CITATIONS : *Ophiocephalus insignis* Sauvage, 1884. *Channa insignis* (Sauvage, 1884). *Parophiocephalus insignis* (Sauvage, 1884).

DIAGNOSE : — 25 à 33 écailles en ligne transversale, dont 7 à 10 au-dessus de la ligne latérale et 16 à 22 au-dessous de la ligne latérale; — 73 à 86 écailles sur la ligne latérale.

SYNTYPES : M.N.H.N. 1884-301-305. 5 spécimens de Franceville Haut-Ogowé (1°40' S-13°31' E); coll. SWEBISCH; 194-393 mm LS.

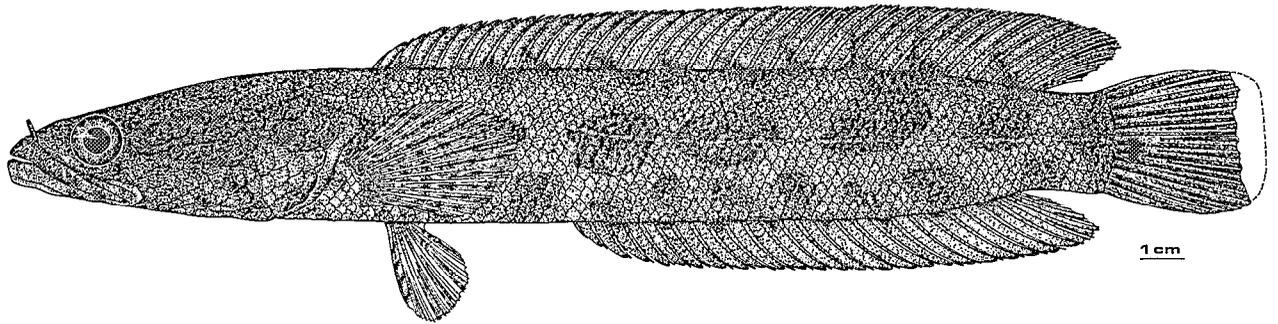
DESCRIPTION : fondée sur les 5 syntypes et 72 spécimens examinés (voir liste). L'espèce est illustrée par la figure 2.a. Le tableau I résume les principales données métriques et méristiques.

Parachanna insignis a un corps allongé recouvert d'écailles de taille moyenne; la tête est déprimée en avant et recouverte d'écailles plus grandes que celles du corps. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure et porte 4 à 5 canines bien développées. Les yeux sont latéraux et relativement grands. La ligne latérale est complète. Les nageoires dorsale et anale ne touchent pas la caudale. Celle-ci est arrondie, mais légèrement pointue vers son extrémité.

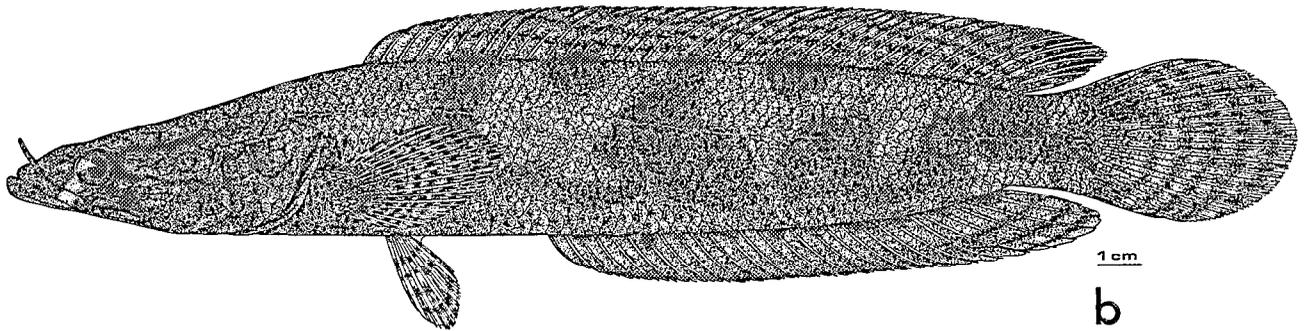
Coloration : les spécimens conservés présentent sur l'ensemble du corps une coloration grise légèrement sombre et marbrée de blanc sur la face ventrale. Sur les flancs, on note la présence de grandes bandes sombres formant des chevrons plus ou moins visibles d'un spécimen à un autre, ou bien, cinq à sept grandes taches de forme presque géométrique et plus ou moins reliées à d'autres taches sombres venant du dos du poisson. Sur les nageoires on remarque de petites taches sombres formant des bandes obliques plus ou moins visibles; à la base de la caudale se trouve une petite tache arrondie, noire, plus ou moins visible. Nous n'avons pas pu observer des exemplaires vivants.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE (fig. 3) : *Parachanna insignis* a été trouvé dans le bassin de l'Ogowé et dans le bassin du Zaïre.

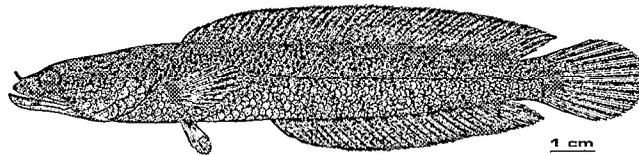
ÉCOLOGIE ET REPRODUCTION : une étude approfondie sur la biologie de cette espèce n'a pas encore été réalisée. Ainsi seules des données générales ont été signalées, indiquant qu'il s'agit d'une espèce qui vit dans les criques marécageuses et dans les rivières, lacs et lagunes où elle se tient au fond de l'eau dans les endroits calmes.

**a**

2a. — Vue latérale d'un spécimen de *Parachanna insignis* (Sauvage, 1884), M.R.A.C. 1020A, provenant de Coquilhatville, Zaïre ; 245 mm LS

**b**

2b. — Vue latérale d'un spécimen de *Parachanna obscura* (Günther, 1861), M.R.A.C. 73-05-P-5023, provenant du Cameroun ; 242 mm LS

**c**

2c. — Vue latérale d'un spécimen de *Parachanna africana* (Steindachner, 1879), M.R.A.C. 73-5-P-4661-668, provenant d'Azaourisse, rivière Ouémé, Bénin.; 145 mm LS

FIG. 2. — *Parachanna*

TABLEAU I

Caractères métriques et méristiques pour 74 spécimens examinés de *Parachanna insignis*, 153 spécimens de *Parachanna obscura* et 18 spécimens de *Parachanna africana* (voir légende figure 1 pour les abréviations)

CARACTÈRES	MIN.-MAX.	n	m	s	CARACTÈRES	MIN.-MAX.	n	m	s
LT (mm).....	61-532	74	—	—	LT (mm).....	31-410	153	—	—
LS (mm).....	50-449	74	—	—	LS (mm).....	25-341	153	—	—
Ltête (% LS).....	30,6-35,3	72	32,8	1,06	Ltête (% LS).....	29,7-35,3	150	32,6	1,17
Ldors (% LS).....	56,5-66,6	56	61,3	1,93	Ldors (% LS).....	54,2-71,5	127	61,9	2,99
Lanale (% LS).....	33,2-47,9	56	406,	2,30	Lanale (% LS).....	33,7-47,7	129	42,8	2,23
Lpelv (% LS).....	9,5-13,2	56	11,6	0,68	Lpelv (% LS).....	7,2-19,1	129	11,8	1,37
Dist.prédors. (% LS).....	30,6-36,3	56	33,0	1,38	Dist.préd. (% LS).....	29,4-36,1	129	32,8	1,31
Dist.préan. (% LS).....	48,6-62,8	56	53,2	2,34	Dist.préan. (% LS).....	46,3-58,3	129	50,7	1,96
Dist.prépelv. (% LS).....	33,6-42,0	56	36,1	1,19	Dist.prépelv. (% LS).....	32,3-40,6	130	36,2	1,59
Dist.prépect. (% LS).....	30,8-36,9	56	33,3	1,46	Dist.prépect. (% LS).....	29,8-37,4	130	33,0	1,47
Rayons dorsale.....	40-44	62	—	—	Rayons dorsale.....	39-45	151	—	--
Rayons anale.....	27-31	62	—	—	Rayons anale.....	26-32	151	—	—
Écailles ligne latérale.....	73-86	57	—	—	Écailles ligne latérale.....	65-78	119	...	—
Écailles ligne transv.....	25-33	74	—	—	Écailles ligne transv.....	19-24	139	—	—

Parachanna insignis

Parachanna obscura

CARACTÈRES	MIN.-MAX.	n	m	s
LT (mm).....	29-213	18	—	—
LS (mm).....	24-172	18	—	—
Ltête (% LS).....	28,4-33,8	18	30,9	2,07
Ldors (% LS).....	59,2-68,0	18	64,4	2,79
Lanale (% LS).....	39,2-46,2	18	43,8	2,30
Lpelv. (% LS).....	8,2-10,5	12	9,2	0,70
Dist.prédors (% LS).....	29,1-38,0	18	33,0	3,00
Dist.préan. (% LS).....	44,7-52,4	18	49,2	2,31
Dist.prépelv. (% LS).....	30,7-37,1	18	33,2	1,89
Dist.prépect. (% LS).....	28,5-34,8	18	31,1	2,01
Rayons dorsale.....	45-48	18	—	—
Rayons anale.....	32-35	18	—	--
Écailles ligne latérale.....	73-83	10	—	—
Écailles ligne transv.....	20-22	10	—	—

Parachanna africana

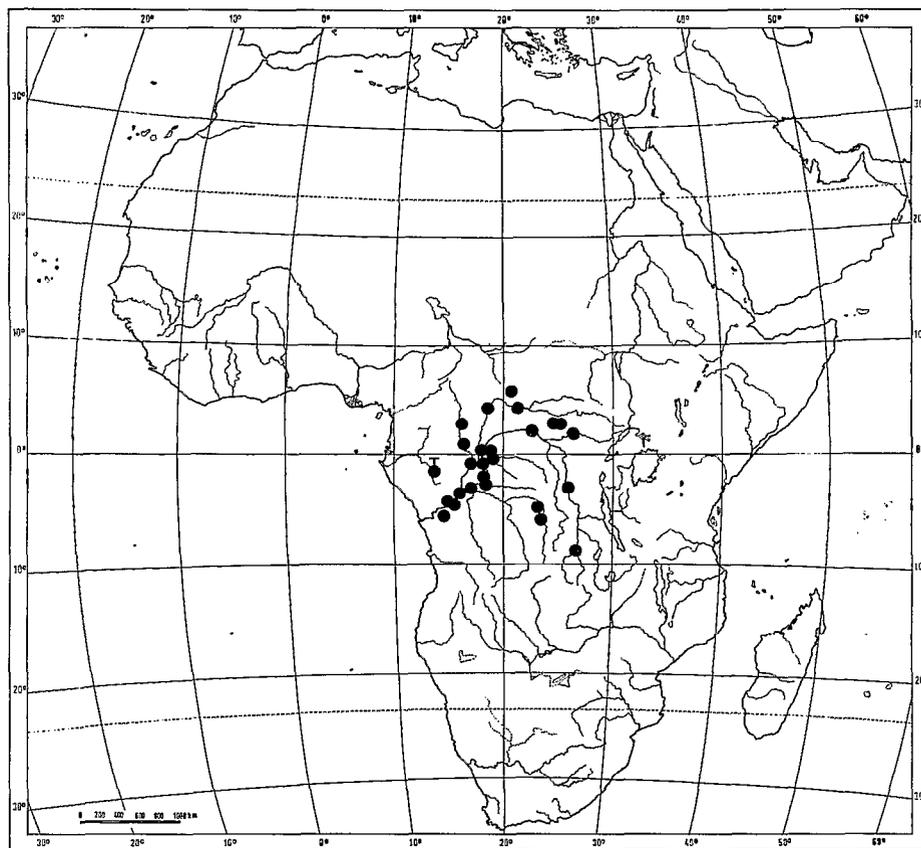


FIG. 3. — Distribution géographique des spécimens examinés de *Parachanna insignis*

GOSSE (1963) discute le régime alimentaire d'exemplaires d'un marais à Yakaema (Moyen Zaïre) qu'il désigne comme *P. obscura* mais qui sont bien des *P. insignis*. Il note que des spécimens, mesurant 60 à 77 mm LS, sont déjà voraces, montrant dans leur contenu stomacal des alevins de *Tilapia*, *Hemichromis*, *Xenomystus* ..., mais également des têtards et des crevettes. Pour la même espèce GOSSE (*l.c.*) a observé à plusieurs reprises que les alevins restent groupés en « nuage » jusqu'à ce qu'ils atteignent la longueur de 30 à 40 mm. Il a également remarqué, en dérangeant un groupe d'alevins, qu'un plus gros poisson se trouvait à proximité. Il est donc bien probable que les adultes prennent soin de leurs alevins, comme ce que disent, selon GOSSE (*l.c.*), les pêcheurs Lokélé.

LISTE DES SPÉCIMENS EXAMINÉS

- M.N.H.N. 1884-301-305. Franceville, Haut-Ogowe (1°40' S-13°31' E); coll. SCHWEBISCH; 5 syntypes de *Ophiocephalus insignis* Sauvage, 1884; 194-393 mm LS.
- M.N.H.N. 1958-143. Stanley-Pool (4°06'-20' S-15°15'-23' E); coll. POLL; 1 spécimen 154 mm LS.
- M.N.H.N. 1920-198. Bangui (Ouanghi) (4°21' N-18°37' E); coll. BAUDON; 1 spécimen 53 mm LS.
- M.N.H.N. 1926-230-231. Congo-Belge (?); coll. SCHOUTEDEN; 2 spécimens 116-132 mm LS.
- M.N.H.N. 1886-466-467. Congo (?); coll. Mission de l'Ouest Africain; 2 spécimens 93-336 mmm LS.
- M.N.H.N. 1886-468. Leketé (?); coll. de BRAZZA; 1 spécimen 163 mm LS.
- M.N.H.N. 1962-353. Likouala aux Herbes à Bakonango (0°46' S-17°10' E); coll. STAUCH, 7 spécimens 76-159 mm LS.
- M.N.H.N. 1977-446. Cameroun (?); coll. DEPIERRE; 2 spécimens 112-195 mm LS.
- M.R.A.C. 17505-17508. Bikoro (0°45' S-18°07' E); coll. SCHOUTEDEN; 4 spécimens 116-131 mm LS.
- M.R.A.C. 22507-22508. Koteli (2°51' N-24°34' E); coll. SCHOUTEDEN; 2 spécimens 97-100 mm LS.
- M.R.A.C. 21516-21517. Buta (2°47' N-24°50' E); coll. SCHOUTEDEN; 2 spécimens 92-99 mm LS.
- M.R.A.C. 1020. Coquilhatville (0°04' N-18°16' E); coll. DELHEZ; 1 spécimen 65 mm LS.

- M.R.A.C. 18599. Tondou (0°50' S-18°07' E); coll. SCHOUTEDEN; 1 spécimen 89 mm LS.
- M.R.A.C. 30304. Buta (2°47' N-24°50' E); coll. HUTSEBAUT; 1 spécimen 84 mm LS.
- M.R.A.C. 1361. Eala (0°04' N-18°20' E); coll. LAURENT; 1 spécimen 230 mm LS.
- M.R.A.C. 22500. Koteli (2°51' N-24°34' E); coll. SCHOUTEDEN; 1 spécimen 126 mm LS.
- M.R.A.C. 1147. Banzyville (4°18' N-21°10' E); coll. ROYAUX; 1 spécimen 167 mm LS.
- M.R.A.C. 31754. Bumba (2°11' N-22°32' E); coll. M^{me} BABILON; 1 spécimen 102 mm LS.
- M.R.A.C. 21493. Panga (1°52' N-26°23' E); coll. SCHOUTEDEN; 1 spécimen 100 mm LS.
- M.R.A.C. 1020 A. Coquilhatville (0°04' N-19°16' E); coll. DELHEZ; 1 spécimen 245 mm LS.
- M.R.A.C. 2802. Kunzulu (3°39' S-16°08' E); coll. MAES; 1 spécimen 136 mm LS.
- M.R.A.C. 31146. Buta (2°47' N-24°50' E); coll. HUTSEBAUT; 1 spécimen 153 mm LS.
- M.R.A.C. 1363. Eala (0°04' N-18°20' E); coll. LAURENT; 1 spécimen 335 mm LS.
- M.R.A.C. 1021. Kutu (2°44' S-18°08' E); coll. DELHEZ; 1 spécimen 278 mm LS.
- M.R.A.C. 1362. Eala (0°04' N-18°20' E); coll. LAURENT; 1 spécimen 357 mm LS.
- M.R.A.C. 21125. Kimpese (Bas-Congo) (5°32' S-14°26' E); coll. STERCKX; 1 spécimen 202 mm LS.
- M.R.A.C. 1364. Eala (0°04' N-18°20' E); coll. LAURENT; 1 spécimen 212 mm LS.
- M.R.A.C. 31145. Buta (2°47' N-24°50' E); coll. HUTSEBAUT; 1 spécimen 155 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-4998-5002. Stanley-Pool, passe Motengu (4°06'-20' S-15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 3 spécimens 50-84 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-4987. Stanley-Pool à Kabongo (4°06'-20' S-15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 89 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-5012. Stanley-Pool, beach de Kingabwa (4°19' S-15°21' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 100 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-5022. Stanley-Pool (4°06'-20' S-15°15'-23' S); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 248 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-4994-997. Stanley-Pool, lieu Iseba (4°06'-20' S-15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 66 mm LS.
- M.R.A.C. 19202-19203. Bikoro (0°45' S-18°07' E); coll. SCHOUTEDEN; 2 spécimens 142-143 mm LS.
- M.R.A.C. 19108-19110. Eala (0°04' N-18°20' E); coll. SCHOUTEDEN; 3 spécimens 125-175 mm LS.
- M.R.A.C. 67208-67211. Région de Mushie, riv. Fimi (3°02' S-16°55' E); coll. VLEESCHOUWERS; 2 spécimens 427-449 mm LS.
- M.R.A.C. 79-1-P-6331. Mabwe, rive Est du lac Upemba (8°39' S-26°31' E); coll. WITTE (Expl. P.N.U.); 1 spécimen 92 mm LS.
- M.R.A.C. 79-1-P-6332. Mabwe, rive Est du lac Upemba (8°39' S-26°31' E); coll. WITTE (Expl. P.N.U.); 1 spécimen 278 mm LS.
- M.R.A.C. 79-1-P-6333-334. Mabwe, rive Est du lac Upemba (8°39' S-26°31' E); coll. WITTE (Expl. P.N.U.); 2 spécimens 55-61 mm LS.

- M.R.A.C. 82-13-P-594. Pont route Bambari-Ippy, riv. Mbounou Rép. Centrafricaine (5°47' N-20°41' E); coll. DE VOS-KEMPENEERS; 1 spécimen 278 mm LS.
- M.R.A.C. 42901. Flandria (0°20' S-19°05' E); coll. HULSTAERT; 1 spécimen 170 mm LS.
- M.R.A.C. 78602. Bokuma (Coquilhatville) (0°06' S-18°41' E); coll. LOOTENS; 1 spécimen 168 mm LS.
- M.R.A.C. 57750. Lac Tumba (0°37'-1°00' S/17°49'-18°09' E); coll. GONZE DE LONEUX; 1 spécimen 262 mm LS.
- M.R.A.C. 46313. Eala (0°04' N-18°20' E); coll. GHESQUIÈRE; 1 spécimen 189 mm LS.
- M.R.A.C. 20478. Congo français, Riv. Sangha (5°00' N-1°14' S/15°52' E-16°51' E); coll. BAUDON; 1 spécimen 210 mm LS.
- M.R.A.C. 70099. Kindu, fleuve Lualaba (2°55' S-25°57' E); coll. POLL; 1 spécimen 206 mm LS.
- M.R.A.C. 71306. Riv. Fwa (5°43' S-23°25' E); coll. SCHWETZ; 1 spécimen 228 mm LS.
- M.R.A.C. 104772. Riv. Ruki (0°16' S-0°05' N/19°01'-18°17' E); coll. HULSTAERT; 1 spécimen 163 mm LS.
- M.R.A.C. 15018. Eala, Riv. Ruki (0°04' N-18°20' E); coll. VAN OYE; 1 spécimen 262 mm LS.
- M.R.A.C. 3235. Kondue, Sankuru (4°58' S-23°16' E); coll. LUJA; 1 spécimen 275 mm LS.

***Parachanna obscura* (Günther, 1861)**

CITATIONS : *Ophiocephalus obscurus* Günther, 1861. *Channa obscura* (Günther, 1861). *Parophiocephalus obscurus* (Günther, 1861).

DIAGNOSE : — 19 à 24 écailles en ligne transversale; — 65 à 78 écailles en ligne latérale; — 39 à 45 rayons à la dorsale; — 26 à 32 rayons à l'anale.

HOLOTYPE : B.M.N.H. 1849.12.25.2. West Africa; coll. SWANZZ; 137 mm LS.

Dans le bocal contenant l'holotype de cette espèce se trouve un autre exemplaire. Ces deux spécimens sont enregistrés dans le catalogue du British Museum (Natural History) comme étant les syntypes d'*Ophiocephalus obscurus* Günther, 1861. Pourtant la description originale n'est fondée que sur un exemplaire de 77 lignes (GÜNTHER, 1861). L'exemplaire de 165 mm LT est donc bien l'holotype tandis que l'autre spécimen n'a pas de statut typique.

DESCRIPTION : fondée sur l'holotype et 154 spécimens examinés (voir liste). L'espèce est illustrée par la figure 2.b. Le tableau I résume les principaux caractères métriques et méristiques.

Parachanna obscura a un corps allongé, recouvert d'écailles de taille moyenne; sa tête est déprimée en avant, relativement longue et recouverte d'écailles plus grandes. La mâchoire inférieure est légèrement plus longue que la supérieure et porte 4 à 6 canines bien développées. Les yeux sont latéraux et relativement grands. La ligne latérale est généralement

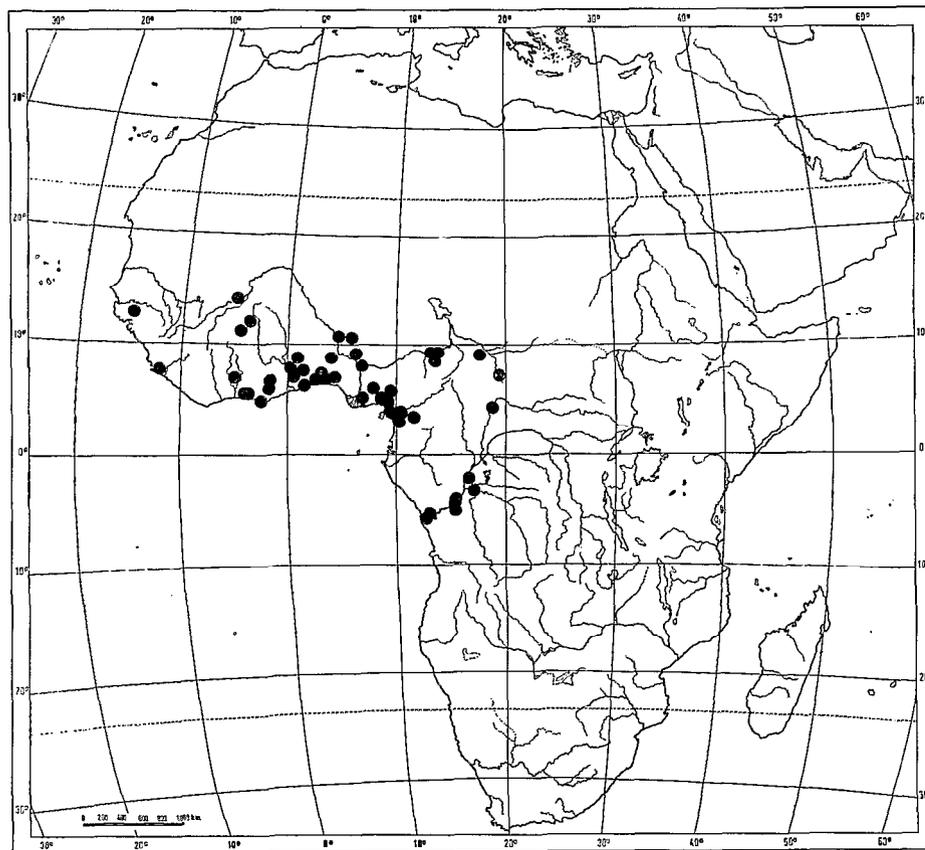


FIG. 4. — Distribution géographique des spécimens examinés de *Parachanna obscura*

complète, quelques rares spécimens offrant une ligne discontinue. Les nageoires dorsale et anale ne touchent pas la caudale; celle-ci est légèrement pointue.

Coloration : les spécimens conservés dans l'alcool ont un corps de coloration allant généralement du gris clair au gris sombre, mais plus sombre sur la tête et sur le dos, et marbré de blanc sur la face ventrale. On note, sur les flancs, cinq à huit taches sombres de forme plus ou moins arrondie ou géométrique; sur le dos, de chaque côté de la dorsale quelques taches sombres ayant tendance à se relier à celles des flancs; sur la tête et latéralement une bande sombre, s'élargissant du bord postérieur de l'œil jusqu'à l'extrémité postérieure de l'opercule. Sur les nageoires on remarque de petites taches sombres sous forme de bandes obliques plus ou moins visibles et on note également une petite tache noire et arrondie juste à la base de la caudale. Les alevins ont une coloration de fond ocre avec une bande noire latérale au milieu du flanc, allant

de l'extrémité du museau jusqu'à l'extrémité de la caudale.

Sur des spécimens vivants, récoltés dans différents bassins de la Côte d'Ivoire, un de nous (G.G.T.) a observé une coloration généralement noirâtre ou olivâtre très foncée, marbrée d'ocre clair sur la face ventrale; les flancs portent une série longitudinale de grandes taches noires arrondies ou ovales, plus ou moins distinctes.

Sur des spécimens du lac Tumba et de la région d'Ikela au Zaïre, MATTHES (1964) a noté qu'il y a souvent une série de taches irrégulières sur le bas des flancs, formant de larges bandes obliques dirigées en arrière sur la région ventrale. Les nageoires impaires sont tachetées de noir et irrégulièrement striées; ces maculations sont plus apparentes et plus régulières chez les jeunes.

Des exemplaires vivants en provenance du bassin du Tchad et du bassin adjacent du Mayo Kebbi, montrent la même coloration (BLACHE *et al.*, 1964).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE (fig. 4) : cette espèce

est rencontrée dans la zone occidentale, de la Gambie jusqu'à la Sierra Leone, de la Guinée jusqu'au Mali, de la Côte d'Ivoire jusqu'au Cameroun. En Afrique Centrale on la trouve dans le Bas-Zaïre et dans le bassin du Tchad. Sur la carte de distribution proposée nous remarquons un point indiquant la présence de *P. obscura* dans le Moyen-Zaïre, sur l'Oubangui en République Centrafricaine. Pourtant le Moyen-Zaïre constitue une zone ichtyologique dont les conditions écologiques diffèrent de celles du bassin du Tchad et du Bas-Zaïre, zone de répartition habituelle de cette espèce. Par ailleurs, il n'y a qu'un seul spécimen signalé dans cette zone, pourtant relativement bien explorée, ce qui rend cette localisation douteuse. La présence éventuelle de cette espèce dans la zone en question serait due, si elle est confirmée, à une connexion passagère dans le passé entre le bassin du Tchad et le Moyen-Zaïre. Une telle connexion explique entre autres la présence de *Tilapia zillii* et de *Sarotherodon galilaeus* (cf. THYS VAN DEN AUDENAERDE, 1963) ainsi que de *Clarias albopunctatus* (cf. TEUGELS, 1986) dans le Moyen-Zaïre.

HABITAT : on rencontre *Parachanna obscura* dans toutes les eaux : fleuves, rivières, lacs, lagunes et marais. Dans le fleuve et dans la rivière il cherche toujours les zones calmes, à fonds vaseux (GOSSE, 1963). Dans le Bandama (Côte d'Ivoire) ces fonds vaseux sont également rocheux, avec un herbier à *Vallisneria aethiopicum* (DAGET *et al.*, 1973). La profondeur moyenne des eaux est de 1 m; elle est d'au moins 75 cm et peut atteindre souvent 3 ou 4 m. Cette espèce ne se trouve pratiquement pas dans les zones d'eaux rapides. *Parachanna obscura* recherche les eaux calmes, se tient de préférence dans la végétation aquatique et reste souvent immobile comme s'il « dormait », d'où le nom de « poisson dormant » que lui donnent souvent les pêcheurs africains. Ses biotopes préférentiels sont les marigots et les berges accidentées. Cette espèce appartient au groupe de poissons de mares de la forêt qui ne sont pas en communication continue avec le lac ou la rivière. Dans ces mares de saison sèche s'établit une faune souvent différente; elle est soumise notamment à une baisse considérable de l'oxygène dissous. Dans de telles conditions ne peuvent vivre que des poissons particulièrement adaptés à l'anaérobiose, dont les espèces munies d'organes accessoires servant à la respiration aérienne.

Une étude sur la faune de la lagune de Lagos (Nigeria) a montré que *Parachanna obscura* appartient au groupe de poissons constitué par des espèces capturées seulement quand l'eau de la lagune est douce ou bien à salinité basse (inférieure à 1‰) (FAGADE & OLANIYAN, 1974).

RÉGIME ALIMENTAIRE : *Parachanna obscura* est un prédateur redoutable et un ichtyophage typique, sans intérêt piscicole. En République Populaire du Bénin, des individus de cette espèce, qui s'étaient introduits dans des étangs de pisciculture, avaient fait disparaître presque tous les alevins de *Tilapia macrochir* qui s'y trouvaient (GRAS, 1961). Les tout jeunes sont déjà voraces, ayant néanmoins un régime plus varié; à ce stade ils sont surtout insectivores, les contenus stomacaux comprenant surtout des copépodes et des hémiptères ainsi que des nymphes d'odonates et d'éphémères (BLACHE *et al.*, 1964).

REPRODUCTION : l'éthologie de la reproduction de cette espèce n'est pas bien connue. PLANQUETTE & LEMASSON (1975) ont indiqué que la reproduction a lieu dans les marigots et à une période allant, en Côte d'Ivoire, de janvier à mai, donc en saison sèche. Dans le bassin du Tchad, les adultes fréquentent le lit mineur du fleuve et remontent dans le cours des affluents, sous galerie à eau transparente, pour y frayer. On observe alors des essaims d'alevins dans ce biotope (BLACHE *et al.*, 1964).

SVENSSON (1933), lors d'une étude sur les poissons d'eau douce du fleuve Gambie, a remarqué que parmi quelques spécimens capturés dans les marécages pendant la première moitié du mois d'août, c'est-à-dire juste après la migration du poisson dans le marécage, les femelles portaient des œufs très mûrs. Après cela aucun spécimen n'a plus été capturé avant octobre-novembre lorsque sept jeunes furent capturés alors que le marécage avait commencé par s'assécher. SVENSSON (*l.c.*) en a déduit que la période de ponte serait située au mois d'août.

PARASITOLOGIE : selon une étude faite sur les trématodes monogènes des poissons du bassin de la Volta et du Sud Ghana (PAPERNA, 1969), *Parachanna obscura* est parasité par *Eutrianchoratus magnum* et *E. minutus*. Étudiant les monogènes parasites des poissons d'eau douce du Bénin, DOSSOU (1985) a montré que *Parachanna obscura* est parasité par trois espèces du genre *Eutrianchoratus* à savoir : *E. imbachi*, *E. magnum* et *E. minutus*. Comme nous le verrons plus loin (cf. *Parachanna africana*) ces résultats peuvent être considérés comme une preuve supplémentaire que *P. obscura* et *P. africana* sont des espèces distinctes.

LISTE DES SPÉCIMENS EXAMINÉS

- B.M.N.H. 1849.12.25.2. West Africa; coll. SWANZZ; holotype de *Ophiocephalus obscurus* Günther, 1861; 137 mm LS.
B.M.N.H. 1849.12.25.3. West Africa; coll. SWANZZ; 1 spécimen 109 mm LS.

- M.N.H.N. A-6036. Bahr-el-arab (?); coll. STEINDACHNER; 1 spécimen 317 mm LS.
- M.N.H.N. 1904-133. Chari, Tchad (?); coll. CHEVALIER-DECORSE; 1 spécimen 280 mm LS.
- M.N.H.N. 1904-263. Haut-Niger (?); coll. ROBÉGUIN; 1 spécimen 120 mm LS.
- M.N.H.N. 1912-74. Rép. P. du Bénin (?); coll. WATERLOT; 2 spécimens 44-44,4 mm LS.
- M.N.H.N. 1919-285. Gribingui (6°40'-8°40' N/19°35'-19°10' E); coll. BAUDON; 1 spécimen 128 mm LT.
- M.N.H.N. 1919-286. Gribingui (6°40'-8°40' N/19°35'-19°10' E); coll. BAUDON; 1 spécimen 129 mm LT.
- M.N.H.N. 1919-287. Gribingui (6°40'-8°40' N/19°35'-19°10' E); coll. BAUDON; 1 spécimen 111 mm LS.
- M.N.H.N. 1919-288. Gribingui (6°40'-8°40' N/19°35'-19°10' E); coll. BAUDON; 1 spécimen 83 mm LS.
- M.N.H.N. 1929-186. Cameroun (?); coll. MONOD; 1 spécimen 250,6 mm LS.
- M.N.H.N. 1960-127. Rép. du Burkina Faso (Yanaon-Comoé) (?); coll. ARNOULT-d'AUBENTON; 1 spécimen 78 mm LS.
- M.N.H.N. 1960-171. Rép. du Burkina Faso (?); coll. ARNOULT-d'AUBENTON; 1 spécimen 231 mm LS.
- M.N.H.N. 1961-841. Diarafarabé (14°09' N-5°01' W); coll. DAGET; 1 spécimen 193 mm LS.
- M.N.H.N. 1886-469. Leketé (?), coll. de BRAZZA; 1 spécimen 125 mm LS.
- M.N.H.N. 1959-242. Tchad, delta du Chari (?); coll. BLACHE et STAUCH; 3 spécimens 55-65 mm LS.
- M.N.H.N. 1959-243. Tchad, Gamsay (?); coll. BLACHE et STAUCH; 1 spécimen 62 mm LS.
- M.N.H.N. 1959-402. Tchad, Bahr Marako (?); coll. BLACHE et STAUCH; 1 spécimen 112 mm LS.
- M.N.H.N. 1962-534. Benoué (8°00' N-9°20' E-14°10' E); coll. STAUCH; 1 spécimen 126 mm LS.
- M.N.H.N. 1962-535. Vendou Ouainrou (S. - Préfect. Rég. Bouba) près de Polboni (?); coll. STAUCH; 1 spécimen 38 mm LS.
- M.N.H.N. 1962-534/5. Benoué, Mare près de Kinada (?); coll. STAUCH; 2 spécimens 121-243 mm LS.
- M.N.H.N. 1963-501. Bassin du Bandama, ruisseau de Lamto (Côte d'Ivoire) (\pm 5°50' N-7°50' E); coll. DAGET; 1 spécimen 109 mm LS.
- M.N.H.N. 1978-443. Cameroun (?); coll. DEPIERRE; 1 spécimen 207 mm LS.
- M.N.H.N. 1978-444. Cameroun (?); coll. DEPIERRE; 1 spécimen 57,2 mm LS.
- M.N.H.N. 1979-468. Chari, Tchad (?); coll. THOMAS; 1 spécimen 135 mm LS.
- M.N.H.N. 1979-469. Mare de Kotaka (Niger), Mali (?); coll. BLANC-d'AUBENTON; 1 spécimen 107 mm LS.
- M.N.H.N. 1982-1107. Cameroun (?); coll. DEPIERRE; 1 spécimen 51,2 mm LS.
- M.N.H.N. 1982-1108. Cameroun (?); coll. DEPIERRE; 1 spécimen 155 mm LS.
- M.N.H.N. 1989-1236. La Méné à Méné, Côte d'Ivoire (?); coll. PAUGY; 1 spécimen 180 mm LS.
- M.N.H.N. 1982-1237. Guinée (?); coll. LÉVÈQUE-PAUGY; 2 spécimens 114-132 mm LS.
- M.N.H.N. non enregistrés. Moangko, Edéa, Cameroun (\pm 03° 47' N-10°13' E); coll. BIRGI; 3 spécimens 55,1-211 mm LS.
- M.N.H.N. non enregistré. Grand Battanga, rivière Adjambwé, 18 km de Kribi, Cameroun (\pm 2°56' N-09°54' E); coll. BIRGI; 1 spécimen 115 mm LS.
- M.R.A.C. 39291. Moanda, Banana (5°55' S-12°21' E); coll. BITREMIEUX; 1 spécimen 166 mm LS.
- M.R.A.C. 67282. Région de Mushie, riv. Kasai (3°02' S-16°55' E); coll. VLEESCHOUWERS; 1 spécimen 182 mm LS.
- M.R.A.C. 73421-73423. Riv. de Gbap, Sherbro district, Sierra-Leone (7°23' N-12°15' W); coll. CADENAT; 3 spécimens 115-176 mm LS.
- M.R.A.C. 78733. Ile de Mateba, Baobad village (5°52'-58' S/13°01'-12°46' E); coll. BRIEN; 1 spécimen 215 mm LS.
- M.R.A.C. 144606. Volta Noire, Rép. du Burkina Faso (11°34'-12°45' N/2°50'-4°18' W); coll. ROMAN; 1 spécimen 238 mm LS.
- M.R.A.C. 141794-895. Riv. Kou, afflt. de la Volta Noire, Rép. du Burkina Faso (11°08' N/4°30'-17' W); coll. ROMAN; 2 spécimens 112-139 mm LS.
- M.R.A.C. 154018. Bahr-Sara, Embouchure Rivière Mandoul, Rép. du Tchad (8°56' N-17°58' E); coll. SUTTER; 1 spécimen 341 mm LS.
- M.R.A.C. 153586. Riv. Aveni, route de Kpandu à Akosombo, affluent gauche Riv. Volta, Ghana (7°00' N-0°18' E); coll. MARLIER; 1 spécimen 82 mm LS.
- M.R.A.C. 172249. Ebeva, riv. Amoutchou, Togo (7°33' N-1°05' E); coll. VERONESE; 1 spécimen 236 mm LS.
- M.R.A.C. 173546-555. Tümpel bei, Port-Bouet, Côte d'Ivoire (5°15' N-3°57' W); coll. SHELJUZHKO; 1 spécimen 29 mm LS.
- M.R.A.C. 48678-48679. Kunungu (2°06' S-16°26' E); coll. SCHOUTEDEN; 2 spécimens 144-225 mm LS.
- M.R.A.C. 73-02-P-3201-202. Edéa-riv. Sanaga, Cameroun (3°48' N-10°07' E) - coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 2 spécimens 232 mm LS).
- M.R.A.C. 73-5-P-4620-624. Kolda, Ht. fl. Casamance, Sénégal (12°53' N-14°57' W); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 5 spécimens 266-349 mm LS.
- M.R.A.C. 73-5-P-4625. Kolda, Ht. fl. Casamance, Sénégal (12°53' N-14°57' W); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 1 spécimen 281 mm LS.
- M.R.A.C. 73-5-P-4626-627. Abokouamekro, Côte d'Ivoire (6°50' N-5°04' W); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 2 spécimens 165-191 mm LS.
- M.R.A.C. 73-5-P-4628. Abokouamekro, Côte d'Ivoire (6°50' N-5°04' W); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 1 spécimen 56 mm LS.
- M.R.A.C. 73-5-P-4629. Dunkwa, riv. Ofin, Ghana (5°58' N-1°47' W); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 1 spécimen 221 mm LS.
- M.R.A.C. 73-5-P-4655-660. Azaourissé, Riv. Ouémé, Rép. P. du Bénin (6°40' N-2°30' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 6 spécimens 120-194 mm LS.
- M.R.A.C. 73-5-P-4661-668. Azaourissé, Riv. Ouémé, Rép. P. du Bénin (6°40' N-2°30' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 1 spécimen 97 mm LS.
- M.R.A.C. 73-05-P-5023. Km 5, route Douala-Edéa, Cameroun (4°04' N-9°47' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 1 spécimen 242 mm LS.
- M.R.A.C. 73-7-P-443. Volta lake, Ghana (7°30' N-0°15' E); coll. PETR; 1 spécimen 250 mm LS.

- M.R.A.C. 73-9-P-140. Togokomé, 2 km N. of Gbozomé, lac Togo, Togo (6°12' N-1°25' E); coll. VERHEYEN, DE VREE, DE ROO, 1 spécimen 208 mm LS.
- M.R.A.C. 73-11-P-2437. Fayao, Togo (8°42' N-0°46' E); coll. VERHEYEN; HULSELMANS; PUYLAERT; 1 spécimen 243 mm LS.
- M.R.A.C. 73-11-P-2438-441. Togoville, lac Togo, Togo (6°14' N-1°29' E); coll. VERHEYEN, HULSELMANS; PUYLAERT; 2 spécimens 41-55 mm LS.
- M.R.A.C. 73-15-P-1687. Garoua, riv. Bénoué (9°18' N-13°24' E); coll. VERHEYEN, DE VREE, SELENS; 1 spécimen 196 mm LS.
- M.R.A.C. 73-15-P-1688. Garoua, riv. Bénoué, Cameroun (9°18' N-3°24' E); coll. VERHEYEN, DE VREE; SELENS; 1 spécimen 243 mm LS.
- M.R.A.C. 73-15-P-1689-690. Garoua, rivière Bénoué, Cameroun (9°18' N-13°24' E); coll. VERHEYEN, DE VREE, SELENS; 2 spécimens 171-277 mm LS.
- M.R.A.C. 73-15-P-1691. Garoua, riv. Bénoué, Cameroun (9°18' N-13°24' E); coll. VERHEYEN, DE VREE, SELENS; 1 spécimen 323 mm LS.
- M.R.A.C. 73-18-P-3286-288. Ebogo, riv. Nyong, Cameroun (3°23' N-11°28' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE, 3 spécimens 269-341 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-4989. Stanley-Pool, riv. Nselé (4°06'-20' S/15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 62 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-4994-997. Stanley-Pool Lieu Iseba (4°06'-20' S/15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 68 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-4998-5002. Stanley-Pool, passe Motengu (4°06'-20' S/15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 46 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-5005-5011. Stanley-Pool, passe côté Mbamu (4°06'-20' S/15°15'-23' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 55 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-5013-018. Stanley-Pool, beach de Kingabwa (4°19' S-15°21' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 98 mm LS.
- M.R.A.C. 73-22-P-5024. Stanley-Pool, Limbili (4°17' S-15°22' E); coll. MANDEVILLE; 1 spécimen 211 mm LS.
- M.R.A.C. 73-29-P-1606-607. Bekoko, beekje onder Woud (4°07' N-9°35' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 2 spécimens 63-76 mm LS.
- M.R.A.C. 73-29-P-1608-609. Tondé, Riv. Sandjé, Wouri bekken, Cameroun (4°13' N-9°50' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 2 spécimens 152-171 mm LS.
- M.R.A.C. 73-29-P-1610-612. Tondé, Riv. Sandjé; Wouri bekken, Cameroun (4°13' N-9°50' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 3 spécimens 148-175 mm LS.
- M.R.A.C. 73-29-P-1613-633. Kondi, kleine beekjes, Cameroun (4°03' N-9°45' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 3 spécimens 29-31 mm LS.
- M.R.A.C. 73-29-P-1623. Yabassi, riv. Wouri Cameroun (4°28' N-9°58' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 1 spécimen 137 mm LS.
- M.R.A.C. 73-29-P-1624-625. Mamfé, riv. Cross, Cameroun (5°45' N-9°19' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 2 spécimens 48-61 mm LS.
- M.R.A.C. 73-40-P-584. Cross river near Mamfé Town, Cameroun (5°45' N-9°19' E); coll. GRIMSHAW; 1 spécimen 124 mm LS.
- M.R.A.C. 73-40-P-585. Mamfé riv. Cross, Cameroun (5°45' N-9°19' E); coll. GRIMSHAW; 1 spécimen 156 mm LS.
- M.R.A.C. 74-14-P-5. Lac Kossou, Côte d'Ivoire (6°57' N-4°58' W); coll. KRYZLJ; 1 spécimen 301 mm LS.
- M.R.A.C. 75-21-P-17. Bangui, riv. Ubangi, Rép. Centrafricaine (04°22' N-18°35' E); coll. VOSS; 1 spécimen 199 mm LS.
- M.R.A.C. 75-36-P-177. Kainji lake, Nigeria (10°30' N-40°35' E); coll. OTOBO; 1 spécimen 93 mm LS.
- M.R.A.C. 76-14-P-353. Touroua, riv. Faro, Cameroun (9°05' N-12°58' E); coll. LOUETTE et PUYLAERT; 1 spécimen 24 mm LS.
- M.R.A.C. 76-14-P-380-383. Touroua, riv. Faro, Cameroun (9°05' N-12°58' E); coll. LOUETTE et PUYLAERT; 2 spécimens 77-79 mm LS.
- M.R.A.C. 76-27-P-75 aquarium (?); coll. VANDEPITTE; 1 spécimen.
- M.R.A.C. 76-32-P-2357-2358. Eguua river, vic. Lafage, Ilorin prov. Nigeria (7°03' N-2°54' E); coll. Atlantide expedition, West-Africa; 2 spécimens 178-199 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2359. Ibefun, Ijebu prov. Nigeria (6°43' N-3°47' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 172 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2360-372. River Wiwi at K.N.U.S.T. Kumassi, Ashanti, Ghana (6°40' N-1°36' W); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 172 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2373. Osolo Loekken licht N.V. for Kontagora mod. Yelwa-Nigeria (10°24' N-5°29' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 187 mm.
- M.R.A.C. 76-32-P-2374-384. Small brook at catholic mission in Mbonge, Cameroun (4°33' N-9°05' E); coll. CLAUSEN; SCHEEL; 6 spécimens 80-159 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2385-426. Okun-äen, 2 miles V. f. Igetti, Nigeria (8°45' N-4°07' E); coll. CLAUSEN; 3 spécimens 42-106 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2427. Boek fra kilde ved Agbaja, Nigeria (7°59' N-6°39' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 76 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2428. Yemoji, Ijebu prov. Nigeria (6°46' N-3°58' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 31 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2429-430. Bro 63/3 v. for Bida pa Jebba, Nigeria (9°05' N-6°01' E); coll. CLAUSEN; 2 spécimens 25-30 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2431-432. Esiama, Ghana (4°56' N-2°21' W); coll. CLAUSEN; 2 spécimens 41-44 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2433-343. Eku-River, Nigeria (5°18' N-8°44' E); coll. CLAUSEN; 2 spécimens 32-38 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2435. Lidt. N. f. Porto-Novu, Rép. Pop. du Bénin (6°29' N-2°37' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 36 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2436-456. Iju-Otta lidt V.f. Otta, Nigeria (6°42' N-3°14' E); coll. CLAUSEN; 3 spécimens 31-32,5 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2457. Yemodji, Ijebu prov. Nigeria (6°46' N-3°58' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 45 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2458. Bro 31/1 mellem Lagos og Shagumu, Nigeria (Lagos: 6°27' N-3°23' E; Shagumu: 6°51' N-3°39' E); coll. CLAUSEN; 1 spécimen 47 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2459. Esiama, Ghana (4°56' N-2°21' W); coll. CLAUSEN, 1 spécimen 54 mm LS.
- M.R.A.C. 76-32-P-2461-468. Yemoji, Ijebu prov. Nigeria (6°46' N-3°58' E); coll. CLAUSEN; 3 spécimens 30-37 mm LS.

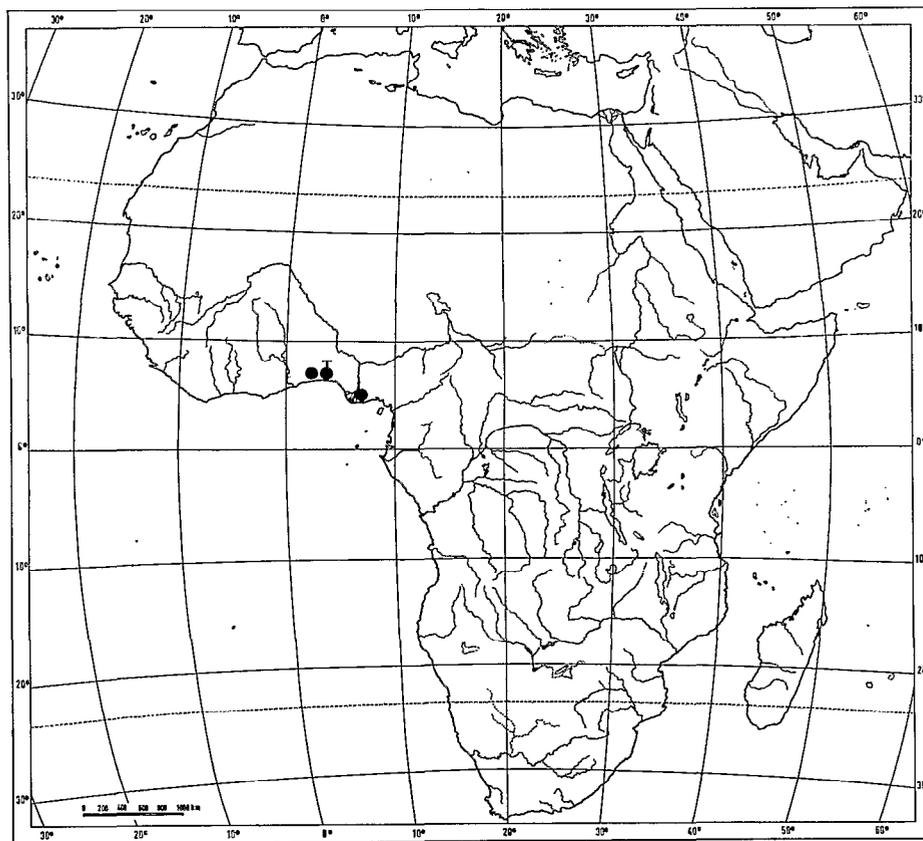


FIG. 5. — Distribution géographique des spécimens examinés de *Parachanna africana*

- M.R.A.C. 77-17-P ; 1299. Mbonge, Cameroun (4°33' N-9°05' E) ; coll. RADDA ; 1 spécimen 97 mm LS.
- M.R.A.C. 80-19-P-380-381. Marigots près de Layo, Côte d'Ivoire (5°19' N-4°19' W) ; coll. TEUGELS et RISCH ; 2 spécimens 183-201 mm LS.
- M.R.A.C. 84-22-P-6-8. Oshika, 10 km N.-W. of Ahoada, Nigeria (\pm 5°05' N-6°39' E) ; coll. POWELL et NWANKWO ; 2 spécimens 80-138 mm LS.

***Parachanna africana* (Steindachner, 1879)**

CITATIONS : *Ophiocephalus africanus* Steindachner, 1879. *Channa africana* (Steindachner, 1879). *Paraphiocephalus africanus* (Steindachner, 1879).

DIAGNOSE : — 19 à 24 écailles en ligne transversale ; — 73 à 83 écailles en ligne latérale ; — 45 à 48 rayons à la dorsale ; — 32 à 35 rayons à l'anale.

HOLOTYPE : Staatliches Museum für Naturkunde (Stuttgart) 1491. Lagos, West Africa (6°27' N-

3°23' E) ; coll. MANN ; 149 mm LS. Deux autres exemplaires conspécifiques accompagnent l'holotype. La description originale n'étant fondée que sur un exemplaire — portant une étiquette de Steindachner — les deux autres spécimens n'ont pas de valeur typique.

DESCRIPTION : fondée sur l'holotype et 17 spécimens examinés (voir liste). L'espèce est illustrée par la figure 2.c. Le tableau I résume les principaux caractères méristiques et métriques.

Parachanna africana a un corps allongé et légèrement plus effilé, recouvert d'écailles de taille moyenne ; la tête est déprimée en avant et recouverte d'écailles plus grandes. La mâchoire inférieure est légèrement plus longue que la supérieure et porte 3 à 4 canines bien développées. La ligne latérale est complète. Les nageoires dorsale et anale ne touchent pas la caudale. Celle-ci est légèrement pointue.

Coloration : les spécimens conservés de *Parachanna africana* présentent une coloration allant du gris

clair au gris sombre sur l'ensemble du corps; mais le dos et le dessus de la tête sont plus sombres et toute la partie ventrale du corps est plus claire. Sur les flancs on note la présence de 8 à 11 bandes sombres en forme de chevrons. Latéralement sur la tête il y a une bande sombre s'élargissant de l'extrémité postérieure de l'œil à l'extrémité postérieure de l'opercule où elle est suivie d'une grande tache noire, arrondie et à contour plus ou moins net. On remarque une petite tache noire, arrondie, juste à la base de la caudale. Sur toutes les nageoires se trouvent de petites taches sombres sous forme de bandes obliques plus ou moins visibles. Les juvéniles présentent une coloration ocre sur l'ensemble du corps, et une longue bande noire latérale allant de l'extrémité du museau jusqu'à l'extrémité de la caudale. Nous n'avons pas pu observer la coloration *in vivo*.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE (fig. 5) : *Parachanna africana* se rencontre du Sud du Bénin au Sud du Nigeria et montre ainsi une aire de répartition plutôt restreinte.

ÉCOLOGIE ET REPRODUCTION : très peu de données sont connues sur la biologie de cette espèce. DAGET & ILLIS (1965) la considèrent comme une forme guinéenne dont la répartition est centrée sur les cours d'eau des régions guinéennes à relief accusé ou à végétation de type forestier. D'après GRAS (1961), plusieurs individus ont été capturés dans les trous à poissons de la vallée de l'Ouémé (Bénin).

PARASITOLOGIE : *Parachanna africana* est parasité dans la nature par le trématode monogène *Eurrianchoratus perforatus*. Cet ectoparasite manifeste une spécificité vis-à-vis de *P. africana*; en effet, il constitue la seule espèce du genre *Eurrianchoratus* à parasiter cette espèce, aussi bien dans la nature qu'en aquarium (Dossou, 1985). Le fait que ce parasite n'a pas été retrouvé sur des spécimens de *P. obscura* est une preuve de plus qu'il s'agit de deux espèces distinctes.

LISTE DES SPÉCIMENS EXAMINÉS

Staatliches Museum für Naturkunde (Stuttgart) 1491. Lagos, West Africa (6°27' N-3°23' E); coll. MANN; holotype

de *Ophiocephalus africanus* Steindachner, 1879; 149 mm LS.

Staatliches Museum für Naturkunde (Stuttgart) 1491. Mêmes données que l'holotype; 2 spécimens 170-172 mm LS. M.R.A.C. 84-28-P-38-45. Oshiko E-W road, Nigeria (5°07' N-6°38' E); coll. POWELL; 8 spécimens 24-26 mm LS.

M.R.A.C. 73-5-P-4661-668. Azaourissé, rivière Ouémé, Bénin (6°40' N-2°30' E); coll. THYS VAN DEN AUDENAERDE; 7 spécimens 85-145 mm LS.

CONCLUSION

Les poissons du genre *Parachanna* se répartissent en trois espèces dont la validité ne fait plus aucun doute. Deux d'entre elles, *Parachanna obscura* et *P. africana* semblent être beaucoup plus proches l'une de l'autre. A notre avis il ne s'agit pas de sous-espèces puisque les deux sont entièrement sympatriques. Il s'agit plutôt d'un groupe de deux espèces qui ont évolué différemment d'un autre groupe (*in casu P. insignis*). Lequel des deux groupes est le plus évolué? Malgré certaines indications, la réponse à cette question ne peut être, actuellement, qu'hypothétique. Une comparaison approfondie avec les espèces et, s'ils existent, avec les groupes d'espèces de Channidae d'Asie, étude en cours, est indispensable pour que la phylogénie de cette famille puisse être établie.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le Dr M. L. BAUCHOT (M.N.H.N.), le Prof. J. DAGET (M.N.H.N.) et le Prof. D. THYS VAN DEN AUDENAERDE (M.R.A.C.) pour la lecture critique du manuscrit. Le Prof. D. THYS VAN DEN AUDENAERDE a bien voulu autoriser l'étude des collections dans la Section des Vertébrés du Musée de Tervuren. Nous avons reçu de M. A. WHEELER (B.M.N.H.) et de M. G. VON WAHLERT (Staatliches Museum für Naturkunde) des spécimens types; qu'ils en soient ici remerciés. M. A. REYSEL, artiste au Musée de Tervuren, a mis son talent à la réalisation des dessins des poissons; qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

Manuscrit accepté par le Comité de Rédaction le 12 février 1986 et reçu au Service des Éditions le 22 février 1986

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLACHE (J.), MITON (F), STAUCH (A.), ILLIS (A.) et LOUBENS (G), 1964. — Les poissons du bassin du Tchad et du bassin adjacent du Mayo-Kebbi. Étude systématique et biologique. *Publ. ORSTOM*, Paris, 483 p., multigr.
 DAGET (J.) et ILLIS (A.), 1965. — Poissons de Côte d'Ivoire (eaux douces et saumâtres). *Mém. I.F.A.N.*, 65, 385 p.
 DAGET (J.), PLANQUETTE (N.) et PLANQUETTE (P.), 1973. — Premières données sur la dynamique des peuplements

de poissons du Bandama (Côte d'Ivoire). *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat.*, sér. 3, 151 : 129-142.
 DOSSOU (C. T.), 1985. — Monogènes parasites des poissons d'eau douce au Bénin (Ouest-Africain). Thèse d'état, Univ. Sci. Techn. Languedoc, 121 p.
 FAGADE (S. O.) and OLANIYAN (C. I. O.), 1974. — Seasonal distribution of the fish fauna of the Lagos Lagoon. *Bull. I.F.A.N.*, 35, 1 : 244-252.

- GOSSE (J.-P.), 1963. — Le milieu aquatique et l'écologie des poissons dans la région de Yangambi. *Ann. Mus. Roy. Afr. Centr.* (in-8°), Scien. Zool., 116 : 113-249.
- GRAS (R.), 1961. — Liste des poissons du Bas-Dahomey faisant partie de la collection du laboratoire d'hydrobiologie du service des eaux, forêts et chasses du Dahomey. *Bull. I.F.A.N.*, 23, 2 : 572-586.
- GUNTHER (A.), 1861. — Catalogue of the Acanthopterygian fishes. The Trustees, London, vol. III, 586 p.
- MATTHES (H.), 1964. — Les poissons du Lac Tumba et de la région d'Ikela. *Ann. Mus. Roy. Afr. Centr.* (in-8°), Scien. Zool., 126 : 1-204.
- PAPERNA (I.), 1969. — Monogenetic trematodes of the fishes of the Volta basin and South Ghana. *Bull. I.F.A.N.*, 31, 3 : 841-880.
- PLANQUETTE (P.) et LEMASSON (J.), 1975. — Le peuplement de poissons du Bandama blanc en pays Baoulé. *Ann. Univ. Abidjan*, 8 : 77-121.
- POPTA (C. M. L.), 1905. — Suite des descriptions préliminaires des nouvelles espèces de poissons recueillis au Bornéo Central par M. le Dr A. W. Nieuwenhuis en 1898 et 1900. *Not. Leyden Mus.*, 25 : 171-186.
- SAUVAGE (H. E.), 1884. — Notes sur les poissons de Franceville, Haut-Ogôoué. *Bull. Soc. Zool. France*, 9 : 193-198.
- SENNA (A.), 1924. — Sull'organe respiratoria soprobranchiale degli Ofiocefalidi e sus semplificazione in *Parophiocephalus* subg. n. *Monit. Zool. Ital.*, 35 : 149-160.
- STEINDACHNER (F.), 1879. — Einige neue und seltene fischarten. II. Über eine neue *Ophiocephalus*-Art von West-Africa. *Denkschr. Kais. Akad. Wiss.*, Wien, XLI : 15-16.
- TEUGELS (G. G.), 1986. — A systematic revision of the African species of the genus *Clarias* (Pisces; Clariidae). *Ann. Mus. Roy. Afr. Centr.*, 247 : sous presse.
- TEUGELS (G. G.) and DAGET (J.), 1984. — *Parachanna* nom. nov. for the african snake-heads and rehabilitation of *Parachanna insignis* (Sauvage, 1884) (Pisces; Channidae). *Cybium*, 8, 4 : 1-7.
- THYS VAN DEN AUDENAERDE (D. F. E.), 1963. — La distribution géographique des *Tilapia* au Congo. *Bull. Séances A.R.S.O.M.*, 9, 3 : 570-605.